



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1994/1023
2 septembre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 1er SEPTEMBRE 1994, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL
DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA BOSNIE-HERZÉGOVINE
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Comme suite aux lettres que j'ai antérieurement adressées au Conseil de sécurité sur le sujet du "nettoyage ethnique", j'ai le regret de vous informer qu'hier, 400 civils bosniaques supplémentaires ont atteint Tuzla après avoir été chassés de Bijljina par les extrémistes de Karadzic. Six cents autres ont pris le chemin de Tuzla. Selon les témoignages de ces personnes nouvellement déplacées, 1 500 civils bosniaques de plus s'attendent à être définitivement expulsés de Bijljina.

Par ailleurs, les extrémistes de Karadzic avaient déjà, cette semaine, chassé de Banja Luka 200 autres civils bosniaques, essentiellement des femmes, des enfants et des personnes âgées. Tout laisse à prévoir que 5 000 autres civils seront expulsés d'ici à la mi-septembre.

En dépit de toutes les lettres et de tous les appels que le Gouvernement de la République de Bosnie-Herzégovine, le Comité international de la Croix-Rouge et d'autres organes internationaux s'occupant des droits de l'homme ont adressés au Conseil de sécurité, aucune mesure n'a été prise pour empêcher ces crimes abominables ou en atténuer les effets. Nous en appelons donc une fois encore au Conseil pour qu'il adopte les mesures nécessaires pour mettre un terme à ces dernières vagues de nettoyage ethnique. Le plus puissant organe de la communauté internationale, auquel il appartient de maintenir la paix et la sécurité, ne peut pas se déclarer en toute circonstance impuissant face à ceux qui perpètrent des violations systématiques et permanentes du droit international humanitaire, en particulier lorsque son attention est appelée sur la très réelle possibilité de voir de nouveaux crimes être commis.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Muhamed SACIRBEY
